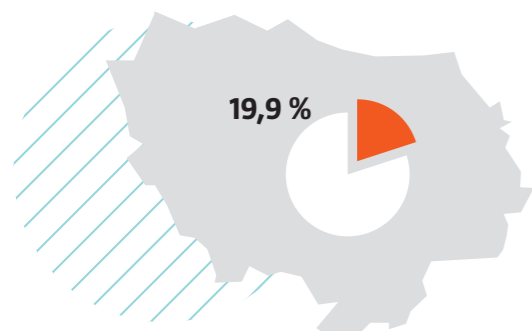


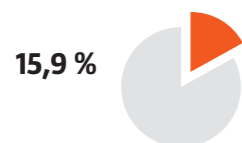
PROFIL DES MOINS DE 30 ANS EN 2017

POPULATION DES 15-29 ANS dans la population totale



Source : Insee - Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2017).

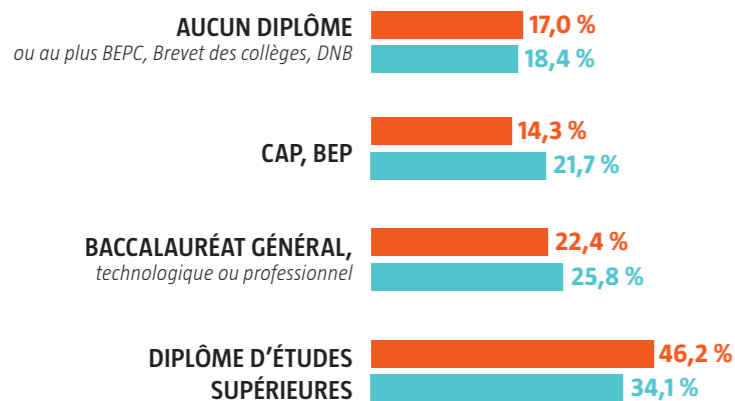
TAUX DE CHÔMAGE DES MOINS DE 25 ANS



Champ : France hors Mayotte
Source : Insee, taux de chômage localisés, enquête emploi DOM.

DIPLÔMES DES 15-29 ANS

Île-de-France / France



Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

LE BAROMÈTRE JEUNESSE



Fruit d'une collaboration entre l'INJEP et le CREDOC, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018 est une enquête nationale réalisée en ligne début 2018 auprès de 4500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans, et sélectionnés selon la méthode des quotas.

Lancé en 2016 à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), ce baromètre annuel propose des indicateurs récurrents et vise à améliorer la connaissance sur les conditions et modes de vie des jeunes ainsi que sur leurs aspirations. Le dispositif d'enquête introduit en 2018 une nouvelle thématique sur le logement des jeunes.

Cette 3^e vague du baromètre comprend cinq grands sujets :

- Les aspirations des jeunes : état d'esprit, satisfaction et regard des jeunes sur leur situation et perspectives...
- L'accès aux droits sociaux et aux soins : attente vis-à-vis des pouvoirs publics, non-recours...
- La mobilité à l'international : départs à l'étranger, motifs de départ, aides reçues...
- L'engagement citoyen : vote, adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole...
- Le parcours résidentiel : situation actuelle de logement, cohabitation ou décohabitation, freins et aides pour l'accès au logement...

L'exploitation territoriale des résultats permet d'éditer des fiches régionales qui présentent les indicateurs clés et les spécificités des régions.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un observatoire, centre d'expertise et de ressources sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.

Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

www.injep.fr

RÉGION

ÎLE-DE-FRANCE

INFORMATIONS CLÉS

LA CONNAISSANCE DE DIVERSES AIDES

LE LOGEMENT

PROFIL DES 18 - 30 ANS EN 2017



RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE



LES INFORMATIONS
CLÉS À RETENIR

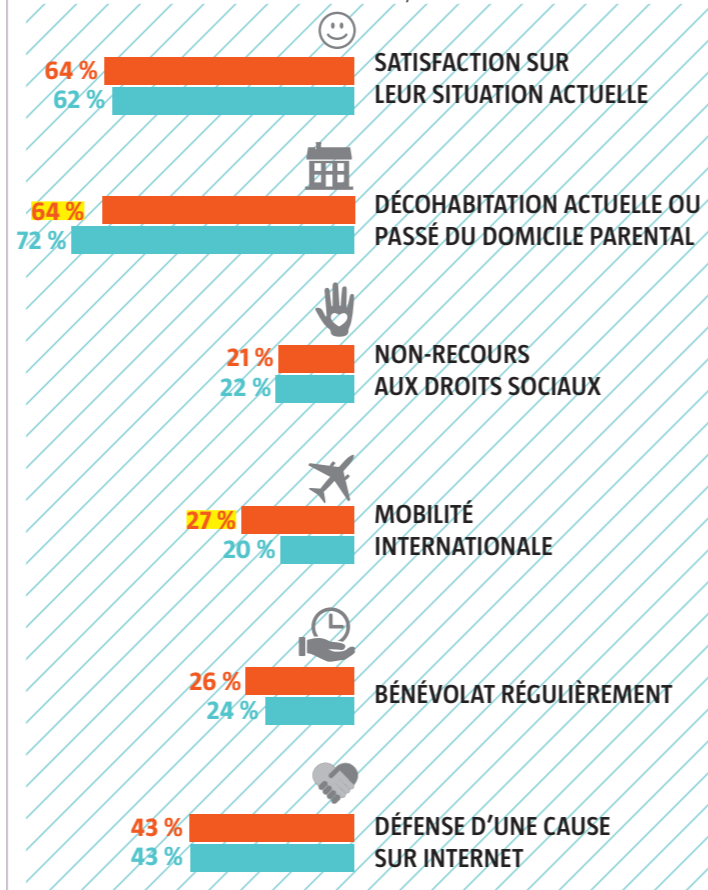
Les jeunes d'Île-de-France ont beaucoup moins eu l'occasion de quitter le domicile parental que l'ensemble des jeunes en France, ce qui s'explique sans doute à la fois par le frein que constitue un niveau de loyer élevé dans la région et par l'offre riche de formation qui permettent à ces jeunes de rester chez leurs parents tout en poursuivant des études. Ils ont toutefois davantage eu l'occasion de partir à l'étranger que l'ensemble des jeunes de France métropolitaine. Sur les autres indicateurs-clés, ils se distinguent assez peu de la moyenne nationale.

- Leur niveau de satisfaction à l'égard leur vie est assez proche de celui de l'ensemble des jeunes de France : 64 % des jeunes de la région déclarent que de manière générale, leur vie actuelle correspond à leurs attentes (soit +2 points par rapport à la moyenne nationale).
- Le taux de jeunes franciliens ayant quitté le domicile parental (qu'ils soient retournés ou non ensuite) est faible : 64 %, soit 8 points de moins que la moyenne nationale. Ils sont à égalité sur cette question avec les jeunes des Hauts-de-France. Seuls les jeunes d'outre-mer ont encore moins quitté leurs parents.
- Leur taux de non-recours est très proche de la moyenne : 21 % des jeunes franciliens ont déclaré qu'au cours des douze derniers mois ils n'avaient pas bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils avaient droit (-1 point par rapport à la moyenne).
- Leur taux de mobilité internationale les classe au premier rang de toutes les régions de France métropolitaine (cette question n'ayant pas été posée à l'outre-mer). 27 % des Franciliens de 18 à 30 ans sont partis à l'étranger depuis 5 ans pour un séjour de plus de 15 jours (hors vacances), soit 7 points de plus que la moyenne métropolitaine.

- 26 % des jeunes de cette région ont déclaré donner du temps au sein d'une association ou d'une autre organisation régulièrement, c'est-à-dire soit quelques heures par semaine soit toutes les semaines soit tous les mois tout au long de l'année (+2 points par rapport à la moyenne).
- La part de ceux qui ont exprimé leur opinion sur internet est la même que celle observée en France : 43 % des jeunes tant en France que dans la région Île-de-France ont dit qu'au cours des 12 derniers mois ils ont signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog ou un réseau social.

INDICATEURS CLÉS EN RÉGION

Île-de-France / France



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.
Lecture : les chiffres surlignés en jaune sont significativement différents de la moyenne.

LA CONNAISSANCE DE DIVERSES AIDES

UNE MOINDRE CONNAISSANCE EN ÎLE-DE-FRANCE DE DIVERSES AIDES, SAUF SUR LE LOGEMENT

Les 18-30 ans d'Île-de-France semblent moins familiers des aides qui pourraient leur être apportées que la moyenne française des jeunes de leur âge. Ils ont moins souvent entendu parler :

- de la prime d'activité (61 % en Île-de-France contre 69 % en France).
- de la Garantie Jeunes (23 % contre 27 %).
- de la CMU-complémentaire (70 % contre 74 %).
- des aides au logement, par exemple les APL ou le FSL (83 % contre 87 %).
- du dispositif de caution locative (31 % contre 35 %).

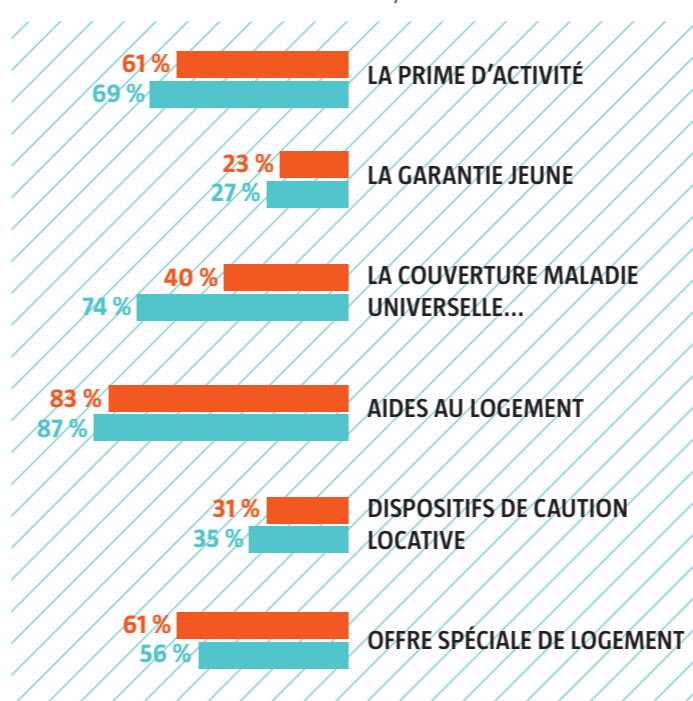
En revanche ils ont un peu plus que la moyenne entendu parler de l'offre sociale de logement, par exemple les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou les résidences sociales : 61 % des jeunes franciliens en ont entendu parler, soit 5 points de plus qu'en moyenne française.

Avez-vous entendu parler des dispositifs suivants ?

(% des réponses oui)

Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Île-de-France / France



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

LE LOGEMENT

DES DIFFICULTÉS DANS L'ACCÈS À L'AUTONOMIE

Les indicateurs-clés montraient que les jeunes de la région Île-de-France avaient moins eu l'opportunité de quitter leurs parents. Pour rappel : 64 % des jeunes de l'Île-de-France ont déjà habité un logement indépendant de celui de leur parent, cette proportion étant de 8 points plus élevée en moyenne nationale. Cette décohabitation est moins définitive qu'ailleurs. En effet, parmi ceux qui ont connu une décohabitation parentale (soit 412 jeunes interrogés dans la région), dans la région francilienne, 44 % des jeunes d'Île-de-France sont revenus vivre chez leurs parents depuis leur premier départ alors que ce n'est le cas que de 39 % des jeunes en France qui ont connu une décohabitation (soit 5 points de plus pour l'Île-de-France).

Depuis votre premier départ, êtes-vous revenu vivre chez vos parents ? (% des réponses oui)

Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant quitté le domicile parental au moins une fois (soit 3 295 jeunes en France, et 412 en Île-de-France)

Île-de-France / France



Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

Deux indices montrent que la question du logement est sensible pour les jeunes d'Île-de-France :

- ils ont plus souvent choisi le secteur du logement parmi 8 domaines proposés quand on leur a demandé quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels ils souhaiteraient que les pouvoirs publics les aident davantage (32 % l'ont fait contre 27 % au niveau national).
- il leur arrive plus souvent de vivre ailleurs qu'au domicile de leurs parents ou chez eux (38 % sont dans ce cas soit 4 points de plus que la moyenne nationale).

Par commodité de langage, la présente fiche utilise le terme de « Français », qui s'entend comme résidents français et non détenteurs de la nationalité française. Pour en savoir plus, voir les annexes régionales détaillées et le rapport national complet.